



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003975800087	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT non défini CDC AVALLON VEZELAY MORVAN
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE AVALLON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : Gestion des déchets ménagers (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 34

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 35

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 36

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 38

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 39

A6 - Etat des charges transférées 40

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 41

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 47

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet



D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 986 218,52	G 2 915 533,37	G-A -70 685,15
	Section d'investissement	B 788 596,59	H 1 050 477,42	H-B 261 880,83

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 61 443,25 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 161 118,46 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 935 933,57	Q= G+H+I+J 4 027 454,04	=Q-P 91 520,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 48 072,31	L 69 534,49
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 48 072,31	= K+L 69 534,49

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 986 218,52	= G+I+K 2 976 976,62	-9 241,90
	Section d'investissement	= B+D+F 997 787,36	= H+J+L 1 120 011,91	122 224,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 984 005,88	= G+H+I+J+K+L 4 096 988,53	112 982,65

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 48 072,31	L 69 534,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	69 534,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 837,44	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 642,59	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 592,28	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 476 659,00	2 416 095,47	39 381,07	0,00	21 182,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	358 748,00	349 360,62	0,00	0,00	9 387,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 505,00	9 496,00	0,00	0,00	7 009,00
Total des dépenses de gestion courante		2 851 912,00	2 774 952,09	39 381,07	0,00	37 578,84
66	Charges financières	49 205,00	36 721,41	8 637,08	0,00	3 846,51
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	5 622,96	0,00	0,00	3 377,04
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	19 983,00	19 982,94			0,06
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 930 100,00	2 837 279,40	48 018,15	0,00	44 802,45
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 921,00	100 920,97			0,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		100 921,00	100 920,97			0,03
TOTAL		3 031 021,00	2 938 200,37	48 018,15	0,00	44 802,48
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	13 380,32	0,00	0,00	1 619,68
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 585 067,75	2 364 634,45	57 772,39	0,00	162 660,91
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	340 000,00	285 950,26	154 200,00	0,00	-100 150,26
75	Autres produits de gestion courante	0,00	86,42	0,00	0,00	-86,42
Total des recettes de gestion courante		2 940 067,75	2 664 051,45	211 972,39	0,00	64 043,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	11 499,53	0,00	0,00	-9 999,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 941 567,75	2 675 550,98	211 972,39	0,00	54 044,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	28 010,00	28 010,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		28 010,00	28 010,00			0,00
TOTAL		2 969 577,75	2 703 560,98	211 972,39	0,00	54 044,38
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		61 443,25				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00	2 724,24	10 837,44	8 438,32
21	Immobilisations corporelles	167 931,23	34 331,35	23 642,59	109 957,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	755 262,00	683 394,19	13 592,28	58 275,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	945 193,23	720 449,78	48 072,31	176 671,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 137,00	40 136,81	0,00	0,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	40 137,00	40 136,81	0,00	0,19
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	985 330,23	760 586,59	48 072,31	176 671,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	28 010,00	28 010,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	68 843,00	0,00		68 843,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	96 853,00	28 010,00		68 843,00
	TOTAL	1 082 183,23	788 596,59	48 072,31	245 514,33
	Pour information	161 118,46			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	302 031,11	156 988,84	69 534,49	75 507,78
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	420 000,00	420 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 262,00	33 261,88	0,00	-999,88
	Total des recettes d'équipement	754 293,11	610 250,72	69 534,49	74 507,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 410,76	138 471,91	0,00	-20 061,15
106	Réserves (5)	200 833,82	200 833,82	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	319 244,58	339 305,73	0,00	-20 061,15
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 073 537,69	949 556,45	69 534,49	54 446,75
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	100 921,00	100 920,97		0,03
041	Opérations patrimoniales (2)	68 843,00	0,00		68 843,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	169 764,00	100 920,97		68 843,03
	TOTAL	1 243 301,69	1 050 477,42	69 534,49	123 289,78
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 455 476,54		2 455 476,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	349 360,62		349 360,62
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 496,00		9 496,00
66	Charges financières	45 358,49	0,00	45 358,49
67	Charges exceptionnelles	5 622,96	0,00	5 622,96
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	19 982,94	100 920,97	120 903,91
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 885 297,55	100 920,97	2 986 218,52

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 986 218,52

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 010,00	28 010,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 136,81	0,00	40 136,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 724,24	0,00	2 724,24
21	Immobilisations corporelles (6)	34 331,35	0,00	34 331,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	683 394,19	0,00	683 394,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	760 586,59	28 010,00	788 596,59

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	161 118,46
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	949 715,05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 380,32		13 380,32
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 422 406,84		2 422 406,84
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	440 150,26		440 150,26
75	Autres produits de gestion courante	86,42		86,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 499,53	28 010,00	39 509,53
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 887 523,37	28 010,00	2 915 533,37

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	61 443,25
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 976 976,62
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	138 471,91	0,00	138 471,91
13	Subventions d'investissement	156 988,84	0,00	156 988,84
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	420 000,00	0,00	420 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	33 261,88	0,00	33 261,88
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		100 920,97	100 920,97
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	748 722,63	100 920,97	849 643,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	200 833,82
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 050 477,42
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 476 659,00	2 416 095,47	39 381,07	0,00	21 182,46
60224	Fournitures de magasin	6 700,00	5 838,00	0,00	0,00	862,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	21 482,00	21 481,88	0,00	0,00	0,12
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 980,00	10 952,72	0,00	0,00	-2 972,72
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 600,00	5 202,11	101,58	0,00	-1 703,69
6064	Fournitures administratives	800,00	480,86	0,00	0,00	319,14
6066	Carburants	7 000,00	5 079,94	233,27	0,00	1 686,79
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Sous-traitance générale	2 380 017,00	2 322 651,41	37 679,10	0,00	19 686,49
6135	Locations mobilières	2 770,00	1 277,40	0,00	0,00	1 492,60
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	523,15	0,00	0,00	1 476,85
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 302,57	0,00	0,00	1 697,43
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	4 377,04	0,00	0,00	122,96
6156	Maintenance	8 200,00	11 629,72	69,12	0,00	-3 498,84
6168	Autres	2 200,00	1 751,80	0,00	0,00	448,20
618	Divers	1 920,00	165,52	1 020,00	0,00	734,48
6228	Divers	240,00	97,41	0,00	0,00	142,59
6232	Echantillons	200,00	214,90	94,00	0,00	-108,90
6237	Publications	2 000,00	3 870,58	0,00	0,00	-1 870,58
6251	Voyages et déplacements	400,00	40,70	0,00	0,00	359,30
6257	Réceptions	0,00	128,20	0,00	0,00	-128,20
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 274,02	184,00	0,00	541,98
627	Services bancaires et assimilés	2 300,00	1 583,18	0,00	0,00	716,82
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00	365,02	0,00	0,00	-165,02
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	16 000,00	14 714,34	0,00	0,00	1 285,66
63512	Taxes foncières	50,00	93,00	0,00	0,00	-43,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	358 748,00	349 360,62	0,00	0,00	9 387,38
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	13 623,07	0,00	0,00	-13 623,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 050,00	992,78	0,00	0,00	57,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 235,00	5 162,48	0,00	0,00	72,52
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	630,00	595,65	0,00	0,00	34,35
6411	Salaires, appointements, commissions	209 400,00	196 478,99	0,00	0,00	12 921,01
6412	Congés payés	0,00	355,41	0,00	0,00	-355,41
6413	Primes et gratifications	33 000,00	30 515,08	0,00	0,00	2 484,92
6415	Supplément familial	710,00	206,35	0,00	0,00	503,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 500,00	33 108,61	0,00	0,00	-608,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	65 120,00	57 403,64	0,00	0,00	7 716,36
6454	Cotisations au Pôle emploi	215,00	819,23	0,00	0,00	-604,23
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	7 500,00	7 352,26	0,00	0,00	147,74
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 908,00	1 766,67	0,00	0,00	141,33
6475	Médecine du travail, pharmacie	930,00	980,40	0,00	0,00	-50,40
648	Autres charges de personnel	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 505,00	9 496,00	0,00	0,00	7 009,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	9 066,91	0,00	0,00	5 933,09
6542	Créances éteintes	1 500,00	428,02	0,00	0,00	1 071,98
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	1,07	0,00	0,00	3,93
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 851 912,00	2 774 952,09	39 381,07	0,00	37 578,84
66	Charges financières (b) (5)	49 205,00	36 721,41	8 637,08	0,00	3 846,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 205,00	11 572,95	0,00	0,00	2 632,05
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	35 000,00	25 148,46	8 637,08	0,00	1 214,46
67	Charges exceptionnelles (c)	9 000,00	5 622,96	0,00	0,00	3 377,04
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	3 115,06	0,00	0,00	-2 115,06
678	Autres charges exceptionnelles	8 000,00	2 507,90	0,00	0,00	5 492,10
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	19 983,00	19 982,94			0,06
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	19 983,00	19 982,94			0,06
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 930 100,00	2 837 279,40	48 018,15	0,00	44 802,45
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	100 921,00	100 920,97			0,03

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12	Crédits annulés
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	100 921,00	100 920,97			0,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		100 921,00	100 920,97			0,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 921,00	100 920,97			0,03
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 031 021,00	2 938 200,37	48 018,15	0,00	44 802,48
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	15 000,00	13 380,32	0,00	0,00	1 619,68
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	15 000,00	11 581,71	0,00	0,00	3 418,29
64198	Autres remboursements	0,00	1 798,61	0,00	0,00	-1 798,61
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 585 067,75	2 364 634,45	57 772,39	0,00	162 660,91
703	Ventes de produits résiduels	318 500,00	170 822,33	57 772,39	0,00	89 905,28
706	Prestations de services	2 245 567,75	2 181 356,58	0,00	0,00	64 211,17
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	4 375,87	0,00	0,00	-4 375,87
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7088	Autres produits activités annexes	5 000,00	8 079,67	0,00	0,00	-3 079,67
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	340 000,00	285 950,26	154 200,00	0,00	-100 150,26
74	Subventions d'exploitation	340 000,00	285 950,26	154 200,00	0,00	-100 150,26
75	Autres produits de gestion courante	0,00	86,42	0,00	0,00	-86,42
7581	FCTVA	0,00	85,82	0,00	0,00	-85,82
7588	Autres	0,00	0,60	0,00	0,00	-0,60
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 940 067,75	2 664 051,45	211 972,39	0,00	64 043,91
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	11 499,53	0,00	0,00	-9 999,53
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 900,00	0,00	0,00	-3 900,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	355,19	0,00	0,00	-355,19
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	61,59	0,00	0,00	-61,59
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 135,52	0,00	0,00	-135,52
778	Autres produits exceptionnels	500,00	6 047,23	0,00	0,00	-5 547,23
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 941 567,75	2 675 550,98	211 972,39	0,00	54 044,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	28 010,00	28 010,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	28 010,00	28 010,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 010,00	28 010,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 969 577,75	2 703 560,98	211 972,39	0,00	54 044,38
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		61 443,25				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	22 000,00	2 724,24	10 837,44	8 438,32
2031	Frais d'études	13 000,00	2 118,24	10 837,44	44,32
2051	Concessions et droits assimilés	9 000,00	606,00	0,00	8 394,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	167 931,23	34 331,35	23 642,59	109 957,29
2131	Bâtiments	75 000,00	6 074,68	5 294,65	63 630,67
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	308,70	0,00	691,30
2184	Mobilier	2 000,00	508,80	0,00	1 491,20
2188	Autres immobilisations corporelles	89 931,23	27 439,17	18 347,94	44 144,12
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	755 262,00	683 394,19	13 592,28	58 275,53
2313	Constructions	747 262,00	675 398,63	13 592,28	58 271,09
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 000,00	7 995,56	0,00	4,44
Total des dépenses d'équipement		945 193,23	720 449,78	48 072,31	176 671,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 137,00	40 136,81	0,00	0,19
1641	Emprunts en euros	40 137,00	40 136,81	0,00	0,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		40 137,00	40 136,81	0,00	0,19
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		985 330,23	760 586,59	48 072,31	176 671,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	28 010,00	28 010,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	28 010,00	28 010,00		0,00
13911	Sub. équipt cpte résultat. Etat	14 060,00	14 060,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résultat. Régions	4 974,00	4 974,00		0,00
13917	Sub. équipt cpte résultat. Budget communaut	6 746,00	6 746,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 230,00	2 230,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	68 843,00	0,00		68 843,00
2138	Autres constructions	36 581,00	0,00		36 581,00
2313	Constructions	32 262,00	0,00		32 262,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		96 853,00	28 010,00		68 843,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 082 183,23	788 596,59	48 072,31	245 514,33
Pour information		161 118,46			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	302 031,11	156 988,84	69 534,49	75 507,78
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	302 031,11	156 988,84	69 534,49	75 507,78
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	420 000,00	420 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	420 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 262,00	33 261,88	0,00	-999,88
238	Avances commandes immo. incorp.	32 262,00	33 261,88	0,00	-999,88
Total des recettes d'équipement		754 293,11	610 250,72	69 534,49	74 507,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 244,58	339 305,73	0,00	-20 061,15
10222	FCTVA	118 410,76	138 471,91	0,00	-20 061,15
1068	Autres réserves	200 833,82	200 833,82	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		319 244,58	339 305,73	0,00	-20 061,15
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 073 537,69	949 556,45	69 534,49	54 446,75
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	100 921,00	100 920,97		0,03
28128	Aménagement Autres terrains	35 439,00	35 439,00		0,00
28131	Bâtiments	266,00	266,40		-0,40
28138	Autres constructions	28 198,00	28 198,20		-0,20
28153	Installations à caractère spécifique	305,00	304,98		0,02
28182	Matériel de transport	3 000,00	3 000,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 027,00	1 027,45		-0,45
28188	Autres	32 686,00	32 684,94		1,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		100 921,00	100 920,97		0,03
041	Opérations patrimoniales (6)	68 843,00	0,00		68 843,00
2031	Frais d'études	581,00	0,00		581,00
2131	Bâtiments	36 000,00	0,00		36 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	32 262,00	0,00		32 262,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		169 764,00	100 920,97		68 843,03
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 243 301,69	1 050 477,42	69 534,49	123 289,78
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					864 875,61									
1641 Emprunts en euros (total)					864 875,61									
102780255100020354701	CAISSE EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	31/12/2016		25/01/2017	340 128,06	F		1,750	1,810		T	X Echéance constante		A-1
9497123	CREDIT MUTUEL AVALLON	27/12/2022		05/05/2023	470 000,00	F		2,900	2,903		T	X Echéance constante		A-1
	CAISSE EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	31/12/2015		01/01/2016	54 747,55	F		1,790	1,875		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CDC AVALLON VEZELAY MORVAN - Gestion des déchets ménagers - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Bersier
Levrault

Publié le

ID : 089-200039758-20240311-DCC2024_43-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					864 875,61										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		672 376,92					40 136,81	14 205,00	0,00	2 781,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		672 376,92					40 136,81	14 205,00	0,00	2 781,59
102780255100020354701		0,00	A-1	192 440,20	7,83	F	1,810	22 219,42	3 611,26	0,00	617,42	
9497123		0,00	A-1	455 924,53	18,17	F	2,903	14 075,47	10 120,94	0,00	2 056,72	
		0,00	A-1	24 012,19	6,08	F	1,875	3 841,92	472,80	0,00	107,45	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		672 376,92				40 136,81	14 205,00	0,00	2 781,59	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 089-200039758-20240311-DCC2024_43-BF





IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	672 376,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	19-12-2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	19/12/2023
L	205 Licence	3	19/12/2023
L	208 Autres immobilisations incorporelles	5	19/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres	10	19/12/2023
L	213 construction (M4)	30	19/12/2023
L	213 Constructions	30	19/12/2023
L	213 Mise aux normes	10	19/12/2023
L	213 Mise aux normes (M4)	10	19/12/2023
L	21578 Matériel électrique	5	19/12/2023
L	21578 Matériel non électrique	10	19/12/2023
L	2181 Agencement	103	19/12/2023
L	2182 Véhicules de moins de 2 ans	7	19/12/2023
L	2182 Véhicules de plus de 2 ans	5	19/12/2023
L	2183 Matériel informatique	3	19/12/2023
L	2184 Mobilier	10	19/12/2023
L	2188 Electrique	5	19/12/2023
L	2188 Non électrique	10	19/12/2023

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		68 147,00	I 68 146,81
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 137,00	40 136,81
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 137,00	40 136,81
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 010,00	28 010,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	28 010,00	28 010,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	68 146,81	48 072,31	161 118,46	277 337,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		219 331,76	III 239 392,88
Ressources propres externes de l'année (a)		118 410,76	138 471,91
10222	FCTVA	118 410,76	138 471,91
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		100 921,00	100 920,97
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	35 439,00	35 439,00
28131	Bâtiments	266,00	266,40
28138	Autres constructions	28 198,00	28 198,20
28153	Installations à caractère spécifique	305,00	304,98
28182	Matériel de transport	3 000,00	3 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 027,00	1 027,45
28188	Autres	32 686,00	32 684,94
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	239 392,88	69 534,49	0,00	200 833,82	509 761,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 277 337,58
Ressources propres disponibles	IV 509 761,19
Solde	V = IV – II (3) 232 423,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	51 785,80	0,00	0
20/01/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 844,77	0,00	0
01/03/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	11 840,89	0,00	0
01/03/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	44 399,14	0,00	0
01/03/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 545,84	0,00	0
01/03/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	15 189,72	0,00	0
03/03/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	24 237,56	0,00	0
13/03/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	994,86	0,00	0
01/04/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	6 400,00	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	10 105,00	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	2 232,00	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	79 988,80	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 686,80	0,00	0
11/04/2023	MAITRISE D OEUVRE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	552,25	0,00	0
17/04/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	195,96	0,00	0
25/04/2023	TRAVAUX DE VOIRIE ACCES DECHETTERIE SAINT BRANCHER	7 995,56	0,00	0
28/04/2023	BUREAU ET SIEGE DECHETTERIE ST BRANCHER	263,40	0,00	1
10/05/2023	AMO DECHETTERIE SAINT BRANCHER	810,00	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	92 289,34	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	8 814,40	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	11 510,22	0,00	0
12/05/2023	MAITRISE D OEUVRE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	552,24	0,00	0
20/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 686,80	0,00	0
20/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 129,80	0,00	0
20/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	9 150,00	0,00	0
20/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	27 910,00	0,00	0
30/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	11 510,22	0,00	0
30/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	8 814,40	0,00	0
31/05/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	6 260,70	0,00	0
31/05/2023	CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	-11 510,22	0,00	0
31/05/2023	CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	-8 814,40	0,00	0
02/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	17 837,90	0,00	0
02/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	7 500,00	0,00	0
02/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	16 540,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
06/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	30 157,00	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	12 937,26	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	4 312,11	0,00	0
10/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	3 265,14	0,00	0
13/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	6 498,00	0,00	0
14/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	9 441,60	0,00	0
19/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	16 964,65	0,00	0
29/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	2 021,40	0,00	0
30/06/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	3 762,35	0,00	0
10/07/2023	PC DECHETTERIE DE SAINT-BRANCHER	308,70	0,00	3
10/07/2023	CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	-12 937,26	0,00	0
18/07/2023	MAITRISE D OEUVE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	552,24	0,00	0
20/07/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	893,84	0,00	0
22/07/2023	DIABLE DECHETTERIE SAINT BRANCHER	79,90	0,00	1
26/07/2023	CONTENEURS VERRE 9	14 747,94	0,00	10
28/07/2023	REFRIGERATEUR DECHETTERIE SAINT-BRANCHER	192,00	0,00	1
28/07/2023	MICRO-ONDES DECHETTERIE SAINT BRANCHER	69,89	0,00	1
31/07/2023	10 BACS DE TRI A CLE DE 360 L	963,95	40,17	10
31/07/2023	60 BACS DE TRI DE 240 L	2 575,65	107,32	10
31/07/2023	50 BACS DE TRI DE 360 L	2 249,20	93,72	10
31/07/2023	VESTIAIRE DEUX COLONNES DECHETTERIE SAINT BRANCHER	508,80	0,00	10
02/08/2023	TRANSPALETTE DECHETTERIE SAINT BRANCHER	384,00	0,00	10
04/08/2023	MAITRISE D OEUVE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	920,41	0,00	0
04/08/2023	MAITRISE OEUVE CREATION D UN BASSIN DE RETENTION	756,00	0,00	0
21/08/2023	60 CONTAINERS OM 120 LITRES	2 053,44	0,00	10
21/08/2023	50 CONTAINERS OM 240 LITRES	2 473,80	0,00	10
20/09/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 369,20	0,00	0
28/09/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	1 992,00	0,00	0
28/09/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	218,40	0,00	0
28/09/2023	MATERIEL PDA STYX	1 386,00	0,00	5
28/09/2023	LOGICIEL STYX	606,00	0,00	3
03/10/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	-1 686,80	0,00	0
27/10/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	8 869,93	0,00	0
22/11/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	8 592,89	0,00	0
03/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	27 957,60	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX DE VOIRIE ACCES DECHETTERIE SAINT BRANCHER	90 757,73	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	2 251,20	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	2 170,00	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	6 106,70	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	65 797,99	0,00	0
13/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	317,59	0,00	0
14/12/2023	CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	10 274,64	0,00	0
14/12/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DECHETTERIE SAINT BRANCHER	10 274,64	0,00	0

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le
 ID : 089-200039758-20240311-DCC2024_43-BF



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		806 657,47	241,21	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	6,00	3,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A 3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A 3-3-2°	CDD
Adjoint technique ppal 1° cl	C	TECH	448	0,00	A 3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 05/03/2024

Présenté par (1) Le Président,
A Avallon le 15/04/2024
(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Avallon, le 15/04/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.